

l'être suivant le système actuel, dans la vue d'augmenter le revenu, et un bill à cet effet a été pendant quelque temps sous considération. On projetait d'égaliser les droits sur le pin rouge et le pin blanc lorsque cette mesure serait passée. Plusieurs membres désiraient le faire avant d'adopter le droit d'exportation, mais il fut finalement décidé de ne pas attendre cette mesure, principalement parce qu'il semblerait très-douteux que la mesure pût être préparée à temps pour être soumise à la législature durant cette session. Je ne connais aucune autre raison que celles que je viens de citer pour l'adoption de la résolution du 14, et il n'a été question d'aucun autre changement dans le mode de prélever et de collecter les droits, à l'exception de la réduction ci-dessus mentionnée. Je ne connais pas l'autorité particulière en vertu de laquelle des changements ont lieu de temps à autre dans les droits : je ne connais non plus aucune autorité qui permette au chef d'un département d'altérer ou varier l'effet d'un ordre en conseil ; s'il le fait, c'est sur sa propre responsabilité.

Je ne connais pas la perte éprouvée par la province en conséquence du dit ordre en conseil,—à moins qu'il ne soit prescrit autrement, tous les ordres en conseil deviennent en force à compter de leur date. Je n'ai jamais entendu dire qu'il eût été suggéré au conseil par le commissaire des terres de la couronne, ou quelque autre membre, que l'ordre du 14 septembre fût considéré comme ayant eu effet à compter d'une époque antérieure à sa date : je ne connais non plus aucune autorité qui autorise la remise ou remboursement de droits réglés par un ordre du conseil.

### VENDREDI, 29 OCTOBRE 1852.

L'honorable *Malcolm Cameron*,—examiné :—Je suis président du conseil, et comme tel je préside à toutes les séances du conseil, et je présente aux membres présents les pétitions qui doivent être prises en considération : je ne tiens aucun livre où sont enregistrés les noms des membres présents, mais je marque sur une petite feuille de papier imprimée les noms des membres présents, et le résultat. J'ignore si ces listes imprimées sont conservées par le greffier. Je présidai à la séance du conseil du 14 septembre dernier, lorsqu'il fut passé un ordre en conseil pour réduire le droit sur le bois de pin rouge, et je crois que MM. Hincks, Taché, Morris, Morin, Rolph, Richards et Young étaient présents. Le rapport du conseil maintenant produit et daté du 14 septembre 1852, est un rapport correct de ce qui fut fait dans le conseil ce jour là, et il est signé par moi comme président du conseil exécutif ce jour là, et j'ai vu le gouverneur-général apposer ses initiales au dit ordre marqué approuvé ; mais je ne puis dire si ce fut le 14 septembre. L'ordre en conseil relatif au pin rouge et inclus dans le dit rapport, fut finalement adopté ce jour là, 14 septembre, et ne fut jamais ramené devant le conseil. Une pétition demandant la réduction des droits sur le pin rouge, et sur laquelle le commissaire des terres de la couronne fit un rapport favorable, fut mise à plusieurs reprises devant le conseil entre le 24 juillet 1852, date du rapport du commissaire, et le 14 septembre ; le rapport était basé sur la pétition du maire et de la corporation de Bytown, sur une autre des habitants de Bytown, et une de la municipalité de Carleton. Les membres du gouvernement étaient tous en faveur du changement dès le commencement, mais le commissaire des travaux publics était en faveur d'un droit d'exportation sur tout bois privé et public, ce à quoi j'étais opposé, et le commissaire des travaux publics, le commissaire des terres de la couronne et l'inspecteur-général voulaient un droit d'exportation, et en même temps une réduction sur le pin rouge, et désiraient retarder cette réduction jusqu'à ce qu'il eût été préparé une mesure générale ; entre le mois de juillet et celui de septembre, je comprenais et je savais que le commerce ne souffrait pas en conséquence de ce qu'il ne se faisait que peu de ventes, mais en septembre le temps approchait où ceux qui possédaient de petites quantités de bois seraient obligés de vendre, et presseraient le gouvernement. M. Aumond me représenta cela en son nom et de la part d'autres commerçants. MM. McConnell et Walsworth se rendirent aussi près de moi à l'hôtel Russell, pour me faire sentir l'importance qu'il y avait de régler cette affaire ; M. John Gilmour était avec eux,